

L'acquisition foncière, une solution pour lutter contre les inondations

Suite aux crues dévastatrices qu'a connues l'Aude en octobre dernier, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar), compétent sur le bassin versant de l'Aude et de la Berre, soit près de 500 communes, renforce études et travaux pour lutter contre les inondations et restaurer les milieux aquatiques. Interview de Pierre-Henri Ilhes, son président.

Actuellement, quels sont les axes prioritaires ?

Le coût des dégâts des crues d'octobre sur les 15 cours d'eau, affluents du fleuve Aude, s'élève à neuf millions d'euros. Six millions ont été consacrés au débâclement et au nettoyage et trois aux actions de remises en état, d'études et d'acquisitions foncières. Nous renforçons en effet le développement des espaces de mobilité, car nous avons constaté que lors des crues torrentielles, les cours d'eau sortent de leur lit mineur et dévastent fréquemment les terres agricoles. Nous menons donc une stratégie d'acquisitions foncières ciblées en partenariat avec les agriculteurs afin d'opter pour une occupation de ces parcelles compatible avec les inondations. Cela s'inscrit dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) 2, instauré après le Papi 1 suite aux inondations de 1999. Nous lançons aussi avec l'agence de l'eau et les services de l'État l'étude de préfiguration d'un nouveau plan de gestion de bassin versant et du Papi 3 qui débutera en 2021.

Quels sont les ouvrages privilégiés pour diminuer les impacts ?

Les bassins de rétention et les digues de protection construits dans le secteur de Carcassonne ont fait leurs preuves, de même que ceux sur les basses plaines qui ont préservé des zones urbanisées. D'autres vont être créés à court terme vers Laure-Minervois. De plus, les acquisitions foncières vont nous permettre de réaliser des pièges à embâcles grâce à la ripisylve et des zones d'expansion



■ Pierre-Henri Ilhes, président du Smmar.

de crues naturelles afin de casser la vitesse de l'eau et les effets de vagues. L'objectif est de redonner un fonctionnement plus naturel et moins violent aux cours d'eau en leur restituant un espace de mobilité. C'est une vision globale et cohérente qui participe aussi à la qualité de l'eau et des milieux.

” Notre action porte aussi sur la sensibilisation à la culture du risque, notamment dans les écoles. “



CHALLENGE REUSSI

Station d'épuration dans un site classé

Les élus de Saint-Maurice-de-Navacelles (34) ont travaillé avec tous les acteurs pour intégrer le projet d'une nouvelle station d'épuration (step) dans le grand site classé du cirque de Navacelles. Implantée sur le Mas Guilhou, hameau de la commune, cette step zéro rejet, d'une capacité de 200 équivalents-habitants, est enterrée sous un parking et comporte une aire d'infiltration des eaux traitées. Opérationnelle au printemps, elle a deux modes de fonctionnement : été/hiver afin de s'adapter à la période touristique. Invisible, elle ne dénature pas ce site exceptionnel.



■ Le cirque de Navacelles.

4,1 M€

LE MONTANT DE L'AIDE APPORTÉE AUX COLLECTIVITÉS PAR L'AGENCE DE L'EAU pour réparer les réseaux d'eau et restaurer les rivières suite aux intempéries de 2014 et 2015 dans l'Hérault.